



UNSA Airbus Defence & Space

De l'économie en général et... ...du syndicalisme en particulier

Toulouse, le 20 octobre 2022

A un moment de l'histoire où les salariés subissent des reculades inédites depuis cinquante ans, alors qu'un discours Orwellien a cours pour nommer simplification et amélioration ce qui nous ramène des décennies en arrière, le patronat exploite toujours plus, et sans aucune pudeur, ceux qui travaillent.

Il est temps de revenir aux fondamentaux et de bien comprendre ce qui est en jeu et de quel côté du manche on se trouve.

Nombreux sont ceux qui se demandent quelle est l'utilité d'un syndicat et pourquoi y adhérer ?

En soi, cela n'a rien d'évident et semble relever d'une position idéologique sans doute souvent perçue comme proche de la lutte des classes. Bien que cela soit en partie vrai, au sens où ce genre de démarche est au moins partiellement sous tendue par des aspects idéologiques, si ce n'est politique, un tel choix relève de la rationalité la plus stricte. En effet. Le monde économique actuel, dit capitaliste, est, que cela plaise ou non, pour ce qui concerne les flux de richesses, organisé schématiquement de la façon suivante :

➔ Une entité appelée entreprise met en relation des moyens de production : bureaux, machines, organisations...et une force de travail : VOUS.

De cette réunion naît la production, qu'elle soit matérielle ou non (au sens des services), qui donne lieu à de la richesse au travers du 'marché' qui lui attribue une valeur exprimée en monnaie. Peu importe qu'il s'agisse d'une monnaie particulière ou qu'elle soit matérielle ou non, il s'agit fondamentalement d'unités de compte permettant d'acquérir sur les marchés adéquats d'autres biens et services. En clair, vous produisez des satellites et on vous donne en retour le droit d'acquérir du saucisson....

Tout ceci est bel et beau et jusque-là reste assez rationnel. Cependant une légère subtilité demeure: après la conversion des produits en monnaie, celle-ci ne revient pas directement aux travailleurs, elle revient à l'entreprise, charge à elle à redistribuer 'équitablement' ces sommes. Tel est le modèle dans lequel nous nous trouvons.

Si l'on peut trouver à ce modèle une certaine efficacité productive qui a fait ses preuves au cours du temps, deux questions demeurent :

➔ Comment régir les relations « sociales » entre les employés et l'entreprise, qui en décide ?
➔ Comment répartir le revenu produit, qui en décide ?

On pourrait imaginer, dans un monde idéal, que tout cela se règle cordialement autour d'une table de négociations. Malheureusement un problème fondamental existe dans ce modèle, il s'agit de l'asymétrie de décision : Ceux qui décident de la réponse aux questions posées sont en dernier recours ce que l'on appelle les patrons. Qu'importent qu'ils aient haut de forme ou blouson de cuir, qu'ils soient jeunes ou vieux, qu'ils soient créateurs solitaires ou salariés de luxe dans un conseil d'administration, qu'ils soient un ou cent. Ce qui les caractérise dans cette situation, c'est que leurs intérêts et ceux de leurs éventuels mandants ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux des travailleurs. Cela n'exclut pas les patrons dits sociaux voire altruistes. Mais l'observation de la nature humaine montre que le partage équitable reste généralement du domaine de l'utopie. Ce conflit d'intérêt est fondamental dans la structure économique où nous sommes et

Nous contacter

UNSA AIRBUS DS TOULOUSE
31 rue des cosmonautes
31077 TOULOUSE CEDEX 4

✉ unsa_tlse@airbus.com

☎ 05 31 96 97 00

🌐 <https://sites.google.com/airbus.com/unsa-ads/home>

ne se résout par la démocratie directe que dans les coopératives.

Dans les pays démocratiques et civilisés, dits « sociaux », il existe un arbitre et un régulateur : l'état, qui, dans un état de droit, s'appuie sur des lois pour arbitrer les décisions. Au flux économique précédent vient donc se superposer un flux que l'on pourrait appeler 'de pouvoir' : les travailleurs et les patrons, via les organes législatifs de la nation mettent en place un droit du travail et encadrent les relations sociales. Pour autant, cela n'a pas résolu le problème de l'asymétrie : quelques-uns décidant pour beaucoup...

Et c'est là que les syndicats entrent en jeu. Le syndicat n'est rien d'autre qu'un moyen de rétablir quelque peu l'équilibre.

Un individu isolé n'a aucune chance d'infléchir une loi ou de faire aboutir une revendication. C'est uniquement le regroupement en masse et la remontée de ces demandes par les canaux prévus par la loi qui permettent d'aboutir. Fondamentalement un syndicat n'est rien d'autre que cela. Et si des doutes subsistent, il n'est que de regarder le MEDEF pour se convaincre que le patronat a parfaitement intégré cette notion (**plus de 46% des salariés du privé sont dans une entreprise adhérente à un syndicat patronal vs 7% de salariés syndiqués sur l'ensemble des entreprises privées Françaises**). Bien sûr, la réalité est un peu plus complexe. Il existe des différences quant à la façon d'aboutir. Il y a deux approches principales : ceux qui veulent changer le système économique, en particulier en remettant en cause la propriété des moyens de production (voir le camarade Jules Guesde pour approfondir cette notion), ce sont les syndicats dits révolutionnaires, et ceux qui veulent améliorer les choses au travers de la négociation ce sont les syndicats dits réformistes (à la Jaurès). Par ailleurs, des différences existent entre les pays. Ainsi en Allemagne les syndicats sont dits Co gestionnaires, ce qui signifie grossièrement que l'absence de leur signature suffit à bloquer l'application d'une décision de l'entreprise. En France, ceux-ci sont dits consultatifs en ce sens qu'après consultation la décision revient à l'entreprise. Cette différence de fonctionnement explique en particulier pourquoi la grève est plus employée en France qu'outre Rhin. La grève étant ici en dernier recours, le seul moyen de s'opposer à une décision.

Il y a toujours eu dans l'histoire des organisations ouvrières et patronales qui ont précédé les syndicats: les guildes et les corporations. Nous avons la chance de vivre dans un pays où les syndicats libres sont autorisés. Ce ne fut pas toujours le cas comme à l'époque des lois Le Chapelier de 1791... Alors utilisez ce droit...Ayez en mémoire ceux qui sont restés sur le pavé pour défendre le travail. Il serait dommage de rester isolé et silencieux quand vous pouvez légalement vous exprimer. Pour reprendre un vieux slogan « seul tu n'es rien, ensemble nous sommes tout »...

Alors n'attendez pas pour adhérer. Engagez-vous, n'espérez pas que tout soit parfait, mais ce sera toujours mieux que de rester dans votre coin. Pour négocier il faut être en nombre. Comme disait le vieux Joseph : Le Pape ? Combien de divisions ? Ne laissez pas les patrons dire : Les syndicats ? Combien d'adhérents ?



Hyperinflation: la hausse continue

L'UNSA redemande la réouverture des négociations salariales, l'application immédiate de la clause de revoyure de l'accord sans attendre février 2023, une revalorisation urgente des salaires, des indemnités kilométriques, des primes d'équipe, de travail exceptionnel et d'astreintes ainsi que le versement de la prime de partage de la valeur (ex prime MACRON).

Si vous partagez notre vision d'un **syndicalisme à l'écoute des salariés, ni dogmatique, ni aligné, REJOIGNEZ-NOUS** afin que nous devenions représentatifs et fassions entendre **VOTRE voix** !

**POUR UN SYNDICALISME
INDÉPENDANT ET AUTONOME**

VOTRE VOIX, C'EST L'UNSA

Autres **CONTACTS** dans le Groupe

- **UNSA Airbus Operations** - TOULOUSE - 06 07 83 54 27 – Unsa.aot@gmail.com
- **UNSA Airbus Helicopters** - MARGNANE - 06 66 45 11 00 - philippe.canobio@airbus.com

Sur un an, les prix de l'alimentation accélèrent en septembre (+9,9 % vs +7,9 %), **La hausse sur un an** des prix des produits frais s'accroît (+11,3 % vs +3,5 %) :



Les prix des légumes frais (+17,7 % vs +0,5 %), des fruits frais (+6,6 % vs +3,2 %) et du poisson frais (+16,5 % vs +15,7 %) accélèrent. Le lait, le fromage et les œufs (+12,6 % après +10,9 %), la viande (+11,0 % après +10,2 %), le pain et les céréales (+9,9 % après +9,1 %).